

Plan annuel d'accessibilité numérique 2026

Promod

Mis à jour le 19/03/2026

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Recensement et priorisation des services numériques

Avec l'appui des services informatiques, une cartographie complète des services numériques sera réalisée. Ce travail constituera le socle stratégique permettant d'identifier, prioriser et planifier les actions à engager en matière d'accessibilité.

Audits et mise en conformité

Des audits d'accessibilité sont programmés dès le premier trimestre afin d'évaluer la conformité du site promod.fr et de l'application Promod. Ces contrôles permettront d'identifier les écarts par rapport aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques. À l'issue de ces audits, des actions correctives seront mises en œuvre et ainsi garantir la conformité au RGAA.

Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les procédures de marché

Plusieurs actions sont indispensables pour garantir la cohérence de la politique d'accessibilité auprès des fournisseurs : définition de critères de sélection intégrant l'accessibilité, suivi des avenants, valorisation des prestataires engagés, et insertion de clauses spécifiques dans les appels d'offres. Ces ajustements méthodologiques et contractuels seront progressivement déployés. Leur rôle : ancrer l'accessibilité dans l'ensemble des relations fournisseurs.

Évolution des fiches de poste et des procédures de recrutement

L'évolution des fiches de poste et des procédures de recrutement s'inscrit dans une démarche structurante visant à intégrer l'accessibilité numérique comme compétence nouvelle. Les descriptifs de fonctions seront révisés afin d'inclure les exigences liées à l'accessibilité. Des processus de recrutement adaptés veilleront à garantir la prise en compte de ces compétences dès la sélection des candidats.

Formation et sensibilisation

La sensibilisation et la formation sont des leviers essentiels pour renforcer les compétences des équipes. Les modules e-learning déjà disponibles sur la plateforme Edflex feront l'objet d'une promotion active. L'idée est d'encourager leur appropriation par les collaborateurs !

Parallèlement, une stratégie globale de sensibilisation et d'acculturation à l'accessibilité numérique sera déployée pour ancrer cette culture au sein de l'entreprise.

Design System

La mise en place d'un design system accessible constitue une étape-clé pour garantir la cohérence et l'accessibilité de l'ensemble des interfaces numériques. Ce référentiel central intégrera des composants conformes aux standards d'accessibilité, des bonnes pratiques de conception et des recommandations ergonomiques. C'est un guide commun pour les équipes de développement, design et communication, destiné à assurer une expérience utilisateur accessible à tous.

Boîte à outils pour tester l'accessibilité

La création d'une boîte à outils dédiée au test de l'accessibilité numérique permettra de faciliter et d'harmoniser les pratiques au sein des équipes. Ce kit regroupera des ressources-clés : outils de vérification, guides méthodologiques, check-lists et bonnes pratiques. Il permettra des contrôles plus simples, efficaces et conformes aux standards.